AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE

MAINTIEN DE LA CONSULTATION PUBLIQUE PRÉVUE LE 17 JUIN 2025, À 19H00, SALLE DU CONSEIL (88 BOUL. DE BROMONT), CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 1039-08-2025, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1039-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ENCADRER LA CONSTRUCTION, L'INSTALLATION, L'AGRANDISSEMENT OU LA TRANSFORMATION D'ANTENNES OU TOURS DE COMMUNICATIONS

ANNULATION DE LA CONSULATION PUBLIQUE PRÉVUE LE 17 JUIN 2025, À 19H00, SALLE DU CONSEIL (88 BOUL. DE BROMONT), CONCERNANT LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1037-38-2025, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER LA CATÉGORIE D'USAGE « CENTRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES » DANS LA ZONE PDA2-09

Soyez informés que la consultation publique prévue le 17 juin 2025, à 19h00, salle du conseil (88 boul. de Bromont), concernant le projet de Règlement 1039-08-2025, modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 1039-2017, tel qu'amendé, afin d'encadrer la construction, l'installation, l'agrandissement ou la transformation d'antennes ou tours de communications est maintenue.

Soyez informés que la consultation publique prévue le 17 juin 2025, à 19h00, salle du conseil (88 boul. de Bromont), concernant le premier projet de Règlement 1037-38-2025, modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la catégorie d'usage « centre de gestion des matières résiduelles » dans la zone PDA2-09 est annulée. *Un nouvel avis public concernant la nouvelle date de consultation publique sera publié à une date ultérieure.*

Bromont, ce 13 juin 2025.

Le greffier,

Bernard Caouette, avocat